



RÈGLEMENT

APPEL A PROJETS

PRIX

BAINS NUMÉRIQUES

#9

BAINS NUMÉRIQUES #9 _ 1 > 5 JUIN 2016

BIENNALE INTERNATIONALE D'ARTS NUMÉRIQUES D'ENGHIEN-LES-BAINS

MONDES SENSIBLES

La 9ème édition des Bains numériques prend part au 350ème anniversaire de l'Académie des Sciences et propose à ses visiteurs une traversée dans les mondes voisins de l'art et des sciences.

Le temps de la biennale, Enghien-les-Bains prend l'allure d'une cité où se télescopent différentes visions et imaginaires artistiques et scientifiques. Une nouvelle fois, la biennale s'attache à faire vivre à ses visiteurs une expérience globale dans la ville, investie de toutes parts (lac, rues, places, parcs et gare) à travers un parcours d'installations, des expositions, des performances et des concerts. A partir de lieux du quotidien revisités, les publics seront transportés dans de nouveaux espaces à vivre et à imaginer.

Réalité augmentée, cartographies imaginaires, espaces immersifs, les œuvres présentées pendant ces 5 jours nous proposent de nouveaux paradigmes perceptifs. Elles viennent modifier la représentation que nous nous faisons, de notre corps d'abord, puis de la ville et du monde.

Déplacer les repères physiques, s'immerger dans un espace mental, expérimenter de nouvelles stratégies sensorielles, les performances artistiques proposées seront en lien avec l'imaginaire scientifique, notamment celui des sciences cognitives.

1. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS DE SÉLECTION

ÉLIGIBILITÉ

- L'œuvre doit être soit un spectacle ou une performance proposant un traitement en temps réel d'un élément visuel et/ou sonore ;
- Les nouvelles technologies doivent être intégrées au propos artistique et/ou au processus créatif de l'œuvre ;
- Les propositions artistiques doivent correspondre à la thématique de la biennale ;
- Les œuvres doivent pouvoir s'adapter au cahier des charges techniques ci-après ;
- Il doit s'agir de projets soit en diffusion et dont la création a eu lieu après septembre 2014, soit en production et montrés en avant-première à la date de la biennale, soit en production et montrés à l'état de maquette avancée à la date de la biennale ;
- Les œuvres ne doivent pas avoir été présentées en Île-de-France avant les dates du festival ;
- Le dossier doit être rédigé en français ou en anglais et être complet.

MODALITÉS DE SÉLECTION DES PROJETS

La sélection des projets se déroulera du 1er au 23 février 2016 selon les critères suivants :

- Pertinence du projet au regard des problématiques abordées par la biennale ainsi que du lien avec la thématique ;
- Modalités de prise en compte du public ;
- Faisabilité technique.

La sélection des projets se fera par l'équipe de programmation du Centre des arts.

2. PRÉSENTATION DES PROJETS SÉLECTIONNÉS PENDANT LA BIENNALE ET MODALITÉS D'ACCUEIL

Les projets sélectionnés seront présentés pendant la biennale entre le 2 et le 3 juin 2016.

Le Centre des arts prendra en charge un cachet relatif à la nature de la représentation (extrait ou maquette de 20') et signera un contrat de cession avec les compagnies ou les structures productrices des projets retenus.

Cette sélection implique :

- > la programmation des œuvres sélectionnées dans le cadre de la biennale
- > la diffusion des œuvres dans les supports de communication. L'équipe artistique mettra à disposition des images ainsi que des vidéos haute définition pour la promotion du projet.
- > la prise en charge d'un cachet au titre de la diffusion du projet
- > le défraiement des équipes : logement + repas + transport nationaux

NB : Pas de prise en charge des transports à l'international ; les équipes étrangères doivent faire par elles-mêmes une demande d'aide financière auprès de leurs institutions et/ou représentations diplomatiques respectives.

3. PRIX

Un jury international composé d'artistes, journalistes et représentants de structures et institutions culturelles sélectionnera un projet lauréat. Un prix sera ainsi décerné à la clôture de la biennale parmi les projets présentés.

Dotation : Le lauréat bénéficiera d'une dotation de 5 000 euros et pourra proposer un projet de résidence au Centre des arts pendant la saison 2016/2017 défini en concertation avec l'équipe du lieu.

4. MODALITÉS PRATIQUES DE LA CANDIDATURE

Les candidatures doivent être directement complétées et postées en ligne sur le site du Centre des arts via le lien suivant : <https://goo.gl/htTzjY>

Pour être recevables, les candidats doivent fournir un dossier comprenant :

- Un dossier de présentation du projet (comprenant notamment des visuels et une notice biographique sur l'équipe) / fichier électronique. pdf ;
- La fiche technique du projet (implantation scénographique, plans, dispositif spécifiques, etc.) adaptée au cahier des charges technique donné / fichier électronique .pdf ;
- Une présentation vidéo ou captation de l'œuvre / lien à télécharger ;
- Le formulaire de candidature complété et signé (cf. ci-après) / fichier électronique .doc.

Un accusé de réception sera envoyé en février pour confirmer la bonne réception des dossiers.

5. CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

ESPACES SCENIQUES MIS À DISPOSITION POUR LES PERFORMANCES ET SPECTACLES :

Auditorium du Centre des arts / Théâtre du Casino

Le choix du lieu sera adapté au projet présenté : 2 scènes traditionnelles.

Les descriptions techniques suivantes représentent le cadre maximal technique attribué.

DÉFINITIONS TECHNIQUES :

Centre des arts

Ouverture au cadre : 13.50m

Hauteur sous perches : 7.80m

Largeur mur à mur : 20 m

Profondeur : 12.10 m

- Profondeur du cadre de scène au rideau de fond velours noir : variable
- Circulation Jardin /Cour hors aire de jeu : Non

Diffusion sonore frontale avec possibilité de canaux de cotés et arrières.

Théâtre du Casino

Ouverture :

- Largeur : 9m 50
- Hauteur : 7m 30 au cadre, re-cadrable par manteau d'Arlequin mobile sur perche
- Largeur mur à mur : 13m
- Profondeur du cadre de scène au mur du lointain : 12m
- Profondeur du cadre de scène au rideau de fond velours noir : variable
- Profondeur du proscenium au mur du lointain : 15m50
- Profondeur du proscenium au rideau de fond velours noir : variable

PLANNING DE TRAVAIL :

En cas de sélection de votre projet, nous vous fournirons ultérieurement un plan détaillé de l'espace scénique. Nous vous demanderons de nous fournir une fiche technique détaillée comprenant un plan de feu adapté à la salle afin de pouvoir procéder au pré montage lumière de votre spectacle, un plan de scène, le synoptique des liaisons son, vidéo et informatique. Dans ce contexte de festival, un partage de plateau sera mis en place. Le montage technique (montage scénique, réglage lumière, réglage son, réglage vidéo, filage technique) devra donc pouvoir se faire dans un temps très restreint.

6. CALENDRIER

- **1^{er} février** : Date limite de réception des candidatures
- **1^{er} février au 23 février** : Sélection des œuvres par l'équipe de la biennale
- **2 et 3 juin** : Programmation de la sélection de pièces et audition par le jury
- **4 juin** : Remise du prix

7. CONTACTS

Coordination : bnpro@cdarts.enghien95.fr

Directeur technique : Jérôme Kerner / jkerner@cdarts.enghien95.fr

Régisseur général : Vincent Tirlemont / vtirlemont@cdarts.enghien95.fr